



## [APPEL A CANDIDATURE]

**ATTENTION !**

**CHANGEMENT DE DATES**

## Jeunes compositeurs, avec l'Orchestre de Caen.

En préambule au 28<sup>e</sup> festival Aspects des Musiques d'Aujourd'hui, l'Orchestre de Caen organise la première *session pour jeunes compositeurs* les 11 et 12 mars 2010 : **une occasion unique pour vous d'expérimenter votre projet musical et de valider vos choix lors d'un échange vivant avec les musiciens de l'orchestre, Jean Deroyer** (chef invité) et l'ensemble du comité de lecture : **Stéphane Béchy** (directeur de l'Orchestre de Caen), **Jean-Louis Agobet** (compositeur et conseiller artistique du projet) et **Gilbert Amy** (compositeur invité).

Formation symphonique, rompue aux répertoires contemporains les plus variés, **l'Orchestre de Caen met son expérience au service de quatre d'entre vous afin de vous donner une lecture aboutie de l'une de vos oeuvres.** Au programme : travail de répétitions détaillé et filage des 4 oeuvres en fin de service, le tout sous l'œil d'un public averti.

Après consultation des différents partenaires de la session, l'un des compositeurs pourra se voir commander d'une oeuvre à l'intention de l'Orchestre de Caen.

### [CRITERES DE SELECTION DES 4 CANDIDATS]

- être français ou étranger étudiant en France
- être âgé de moins de 30 ans au 31 décembre 2009
- être en fin de cursus d'étude ou en tout début de carrière

### [CRITERES DE SELECTION DES ŒUVRES]

- œuvre pour orchestre
- durée > 5 minutes
- effectif de l'orchestre au maximum :  
2.2.2.2 – 4.2.2.1 – perc. (2) – harpe – cordes 8.6.4.4.3

Dans tous les cas, l'effectif doit garder son caractère orchestral. Il est donc recommandé d'utiliser l'effectif maximum. Par ailleurs, les œuvres soumises doivent être réalisées pour cette occasion, l'arrangement ou l'extrait d'une œuvre antérieure ne pourrait être recevable.

### [CALENDRIER]

- **DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS**  
jeudi 31 décembre 2009
- **SELECTION DES ŒUVRES ET DES CANDIDATS**  
début janvier 2010
- **DATE LIMITE DE REMISE DES MATERIELS**  
vendredi 29 janvier 2010
- **PARTIELS**  
jeudi 11 mars 2010
- **REPETITIONS PUBLIQUES**  
vendredi 12 mars 2010 / 15h30-17h30 et 20h-23h



## [REGLEMENT]

### ARTICLE 1 : BUTS DE LA SESSION POUR JEUNES COMPOSITEURS

L'Orchestre de Caen, équipement de la communauté d'agglomération Caen la mer, organise une *session pour jeunes compositeurs* en préambule à son festival annuel Aspects des Musiques d'Aujourd'hui. Elle consiste en un travail de répétition avec l'Orchestre de Caen et un chef invité en présence des membres du comité de lecture et du public.

A l'issue de la session et après consultation des différents partenaires de la *session pour jeunes compositeurs*, l'un des compositeurs pourra se voir proposer la commande d'une œuvre pour orchestre à l'intention de l'Orchestre de Caen.

### ARTICLE 2 : CANDIDATS

La session s'adresse à de jeunes compositeurs français ou étrangers étudiant en France, majeurs à la date d'inscription, en fin de cursus d'étude ou en tout début de carrière et pour qui le fait de bénéficier d'une lecture aboutie de l'une de leurs œuvres à cette étape de leur développement contribuera à l'essor de leur carrière.

### ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

Les candidatures sont à adresser à :

**session pour jeunes compositeurs**  
**Orchestre de Caen - 1 rue du Carel**  
**14050 Caen cedex 4 - France**

La date limite d'inscription est **le jeudi 31 décembre 2009**. Le cachet de la Poste faisant foi, tout dossier incomplet ou reçu après cette date sera jugé non recevable. En aucun cas, les dossiers ne seront retournés.

L'Orchestre de Caen n'acceptera pas les demandes soumises par télécopieur ou par courrier électronique.

Les candidats adressent un dossier comprenant :

- le bulletin d'inscription dûment rempli
- une photocopie de la pièce d'identité ou du passeport du candidat (en cours de validité)
- une photocopie du certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté
- une biographie mentionnant les études suivies ainsi que les noms des professeurs
- un catalogue des œuvres composées
- une photographie au format passeport, portant le nom du candidat au dos
- quatre exemplaires de la partition de l'œuvre présentée à l'occasion de la session
- une attestation sur l'honneur certifiant du caractère original de l'œuvre

Remarque : la partition doit être clairement identifiable et comprendre le titre de l'œuvre, la date et le nom du candidat.

### ARTICLE 4 : DATES ET LIEU

La session se déroulera à Caen selon les étapes suivantes :

- **la présélection** : début janvier 2010

Les candidats seront ensuite avisés par écrit (email et courrier) s'ils sont retenus. Les résultats ne seront pas communiqués par téléphone.

- **la remise des matériels** : le vendredi 29 janvier 2009 au plus tard

Les frais de copie ne sont pas pris en charge.

- **partiels** : le jeudi 11 mars 2010

- **les répétitions publiques** : le vendredi 12 mars 2010

Les frais de déplacement et d'hébergement des candidats retenus pour la session sont pris en charge par l'organisateur.

Un tirage au sort détermine l'ordre de passage des candidats. Un planning de répétition sera établi par l'organisateur selon l'ordre de passage des candidats qui s'engagent à s'y conformer.

Les sessions d'orchestre pourront être filmées et enregistrées.

### ARTICLE 5 : SELECTION DES ŒUVRES

Les 4 compositeurs sont sélectionnés par un comité de lecture. Cette sélection se fait sur la partition d'orchestre remise lors de l'envoi de la candidature.

L'œuvre présentée ne doit pas excéder 5 minutes.

L'effectif d'orchestre doit être au maximum :

**2.2.2.2 – 4.2.2.1 – perc (2) – harpe – cordes 8.6.4.4.3**

Dans tous les cas, l'effectif doit garder son caractère orchestral. Il est donc recommandé d'utiliser l'effectif maximum.

Les œuvres soumises doivent être réalisées pour la session. L'arrangement ou l'extrait d'une œuvre antérieure ne sont pas recevables.

### ARTICLE 6 : COMITE DE LECTURE

Le comité de lecture est composé des personnes suivantes :

- **Stéphane Béchy** le directeur artistique de l'Orchestre de Caen ou son représentant
- **Jean-Louis Agobet** le conseiller artistique du projet
- **Jean Deroyer** le chef invité
- **Gilbert Amy** compositeur invité

### ARTICLE 7 : DISPOSITIONS GENERALES

Le français est la langue officielle de la *session pour jeunes compositeurs*. Le présent règlement tient lieu de contrat entre les candidats et l'organisation.

En cas de force majeure, les organisateurs pourvoient au remplacement des membres du comité de lecture éventuellement défaillants.

En cas d'un nombre trop faible de candidats, les organisateurs se réservent le droit de reporter ou d'annuler la session. Les frais engagés par les candidats ne seront pas remboursés.



## [BULLETIN D'INSCRIPTION]

Ce bulletin doit parvenir avec l'ensemble du dossier au plus tard **le 31 décembre 2009** (cachet de la Poste faisant foi).

■ Mademoiselle    ■ Madame    ■ Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Nationalité : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

### COORDONNEES

Rue : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage, si ma candidature est retenue, à faire parvenir le matériel d'orchestre **avant le vendredi 29 janvier 2010**.

Fait à : .....

Le : .....

Signature :



## [RENSEIGNEMENTS]

### Session jeunes compositeurs

Orchestre de Caen

1 rue du Carel

14050 Caen cedex 4 – France

T. 02 14 37 29 74

F. 02 31 30 46 87

a.grosse@agglo-caen.fr

[www.caenlamer/orchestre\\_de\\_caen/concours-compositeurs.asp](http://www.caenlamer/orchestre_de_caen/concours-compositeurs.asp)